

Membres de l'exécutif :

Nicolas Féraud, Président
Laurent Bagnoud, Conseiller
Rose-Marie Clavien, Conseillère
Yvan Rion, Conseiller

Nicole Bonvin Clivaz, Vice-Présidente
Kevin Barras, Conseiller
Marielle Clivaz, Conseillère

1. Ouverture de l'assemblée, désignation des scrutateurs, contrôle des présences

M. Nicolas Féraud, Président, ouvre l'assemblée à 19h07, souhaite la bienvenue aux 81 citoyens, salue la présence des autorités judiciaires, bourgeoises, les députés, députés-suppléants, les délégués ACCM et les réviseurs des comptes. Il excuse les personnes qui en ont fait la demande.

Il constate que l'Assemblée a été convoquée selon les dispositions légales, qu'elle est valablement constituée et qu'elle peut donc délibérer sur les points à l'ordre du jour. Il désigne les scrutateurs.

1. Ouverture de l'assemblée, désignation des scrutateurs, contrôle des présences.
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée primaire du 13 décembre 2021.
3. Présentation des comptes 2021.
4. Rapport de l'organe de contrôle.
5. Approbation des comptes 2021 et décharge aux organes.
6. Sujets d'actualité et divers

L'Assemblée accepte l'ordre du jour tel que présenté.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée primaire du 13 décembre 2021

Les sujets traités lors de la précédente rencontre sont résumés et la lecture intégrale du protocole n'est pas demandée. L'Assemblée approuve le procès-verbal à l'unanimité.

3. Présentation des comptes 2021

M. Nicolas Féraud souligne que les comptes sont une nouvelle fois excellents; bien que tous les investissements prévus n'ont pas pu être réalisés. Cependant et au vu de la situation économique et géopolitique, la prudence reste de mise.

Conseiller communal responsable des finances, M. Yvan Rion présente et commente exhaustivement les différents comptes et indices.

3.1. Aperçu du compte administratif

	Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020
Revenus financiers	91'193'103.29	77'078'600.00	92'169'988.60
Charges financières	87'059'273.15	81'970'000.00	86'735'285.46
Excédent de revenus	4'133'830.14		5'434'703.14
Excédent de charges		4'891'400.00	
Amortissements ordinaires	15'326'400.02	16'904'000.00	14'703'207.01
Marge d'autofinancement	19'460'230.16	12'012'600.00	20'137'910.15
Investissements nets	20'120'065.22	34'524'300.00	18'968'191.81
Excédent de financement			1'169'718.34
Insuffisance de financement	659'835.06	22'511'700.00	

Cette faible insuffisance de financement est largement absorbée par la trésorerie.

3.2. Aperçu du fonctionnement

	Charges 2021	Revenus 2021
Charges du personnel	9'432'879.25	
Charges de biens et services	14'183'103.74	
Intérêts et provisions	4'086'020.00	
Amortissements y.c. financiers	17'490'876.12	
Contributions versées	3'648'525.05	
Dédommagements versés	20'070'119.45	
Subventions versées	12'701'707.24	
Financements spéciaux	3'742'412.94	
Imputations internes	1'703'629.36	
Impôts		66'494'256.53
Patentes et concessions		675'053.61
Revenus de biens		3'284'739.57
Contributions perçues		13'954'175.07
Recettes perçues		3'039'063.79
Dédommagements perçus		95'494.55
Subventions perçues		421'581.30
Financements spéciaux		1'525'109.51
Imputations internes		1'703'629.36
Total des charges et des revenus	87'059'273.15	91'193'103.29
Excédent de revenus	4'133'830.14	

Tous les postes, qu'il s'agisse de charges ou de revenus, sont détaillés ligne par ligne avec explication des principaux écarts en comparaison des comptes 2020. Il en est de même pour les investissements.

3.3. Aperçu des investissements

	Dépenses 2021	Recettes 2021
Administration	379'811.40	2'040.00
Sécurité publique	133'846.79	
Enseignement et formation	226'644.15	37'520.00
Culture, loisirs et culte	2'790'692.54	
Santé	19'322.15	
Prévoyance sociale	4'468'575.29	516'864.85
Trafic	6'166'269.33	205'674.98
Services publics et aménagements	6'648'685.60	36'455.00
Economie publique	84'772.80	
Finances et impôts	9'925'973.10	9'925'973.10
Total des dépenses et des recettes	30'844'593.15	10'724'527.93
Excédent de dépenses		20'120'065.22

Les principaux investissements concernent la rénovation du hameau de Colombire, la réalisation du Régent, l'aménagement des Palettes, les pistes de ski, divers investissements intercommunaux via l'ACCM, l'agrandissement de la crèche de Martelles, la création de la crèche touristique au Scandia, l'agrandissement de l'EMS le Christ-Roi, la dernière part de la rénovation du Centre Valaisan de Pneumologie, le développement cantonal des routes, les routes communales, la création d'un local pour les travaux publics, le développement des réseaux d'eau potable, l'aménagement de la déchetterie des Fougiers, la réfection de la place

du Victoria, l'achat de l'immeuble des rives du Lac Grenon ainsi que l'acquisition des bureaux de l'Office du tourisme à Crans.

Les investissements et marges d'autofinancement de 2017 à 2021 sont présentés de même que le bilan comparé 2021/2020, les services publics et l'évolution des dettes (taux moyen d'emprunt 0,807% au 31 décembre 2021).

A noter que l'insuffisance de financement global a pu être absorbé par une partie d'emprunts mais également par la trésorerie. Quant à la fortune nette par habitant, elle évolue à la hausse, passant ainsi à CHF 1'802.--.

Un graphique relatant les pertes liées aux taxes des services publics (eau, égouts et voirie) est présenté. Pour rappel, ces derniers devraient s'autofinancer, raison pour laquelle de nouveaux règlements seront soumis prochainement.

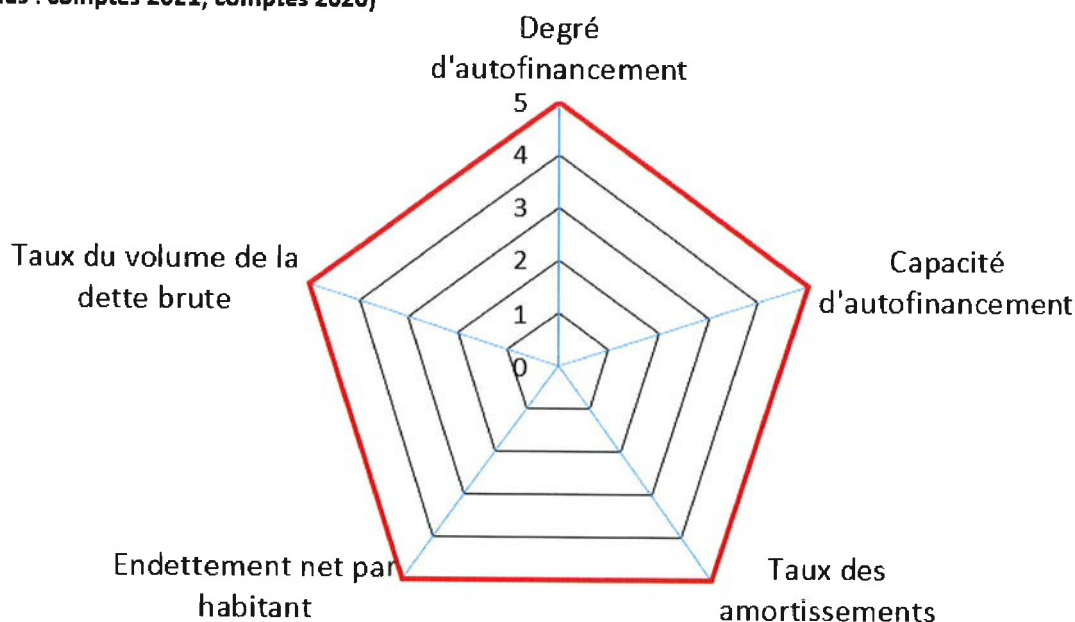
3.4. Engagements hors bilan

Usine de Traitement des Ordures	16'957'611.00
CMA SA	13'456'425.00
Crans-Montana Energies SA	9'315'000.00
Association Beaulieu	1'556'332.00
Technopôle Sierre SA	1'338'862.00
Crans-Montana Tourisme & Congrès	587'747.00
Fondation d'accueil Le Christ-Roi	246'200.00
Ecole Suisse de Ski Crans-Montana	95'000.00
Alpage de Mondralèche	36'000.00
Total	<u>43'589'177.00</u>

Le risque sur CMA SA est limité puisque la société détenait près de CHF 20 Mios de liquidités à la fin de l'année 2021, selon son bilan.

3.5. Aperçu des indicateurs financiers

(Moyennes : comptes 2021, comptes 2020)



Dès l'année prochaine, la comparaison se fera avec l'ensemble de la Suisse et cette manière très parlante de présenter les indicateurs ne sera plus utilisée.

4. Rapport de l'organe de contrôle

Madame Anne-Laure Rey, représentante du pool des réviseurs, procède à la lecture du rapport succinct et recommande l'approbation des comptes annuels.

Le Président remercie les réviseurs pour le travail accompli, les conseils avisés et relève les bonnes relations.

5. Approbation des comptes 2021 et décharge aux organes

Le Conseil, par son Président, recommande à l'Assemblée d'accepter les comptes 2021 qui présentent au bilan une fortune nette de CHF 140'711'098.12; au fonctionnement une marge d'autofinancement de CHF 19'460'230.16 et aux investissements un montant net de CHF 20'120'065.22. Les comptes 2021 sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée aux organes responsables pour leurs activités durant l'exercice 2021.

L'ensemble des collaborateurs sont remerciés, spécialement l'équipe des finances, pour l'excellent travail réalisé et la rigueur dans l'utilisation de l'argent public.

6. Sujets d'actualité et divers

Mme Nicole Bonvin Clivaz, Vice-Présidente, présente en images les différents travaux entrepris pour améliorer les espaces publics et les rendre ainsi attractifs et agréables à vivre. Elle s'arrête principalement sur les places Corinna Bille, Montana, Ycoor, Marché, Victoria, Scandia, Randogne, les places de jeux de Mollens et Ollon ainsi que la rue Centrale.

I : M. Fabrice Rey, membre du Golf club de Crans-sur-Sierre, remercie le Conseil pour l'organisation de l'open de la commune qui s'est déroulé sous un soleil radieux avec des personnes ravies de se retrouver. Il souligne également tous les efforts faits en faveur du golf et réitère ses remerciements. Le Président confirme la saine collaboration, tant avec le comité que le Golf club en général.

I : M. Patrice Clivaz relève que l'Assemblée vient d'accepter quelque CHF 80 Mios de budget. Au niveau de la Confédération et/ou du Canton, 4 scrutins sont généralement organisés annuellement. Il relève dès lors la responsabilité de chaque citoyen présent ce soir (80 personnes pour CHF 80 Mios). Il constate des éléments hors bilan et entend que l'endettement est nul. Aussi, il souhaite qu'une structure soit mise en place afin que les éléments présentés soient mieux compris et donc rendus plus digestes, soulevant que la Constituante prévoira ces éléments au travers du Conseil général.

I : M. Patrice Clivaz poursuit par des remerciements spécifiquement adressés à la Vice-Présidente, faisant référence au traitement du dossier du chemin des Clévettes.

Q : M. Patrice Clivaz souligne que la Commune est actionnaires des remontées mécaniques et regrette de lire dans la presse qu'elle n'a pas participé à la récente assemblée générale de CMA SA, malgré l'existence des rapports de force existants.

R : Le Président relève que lors de toute convocation d'une assemblée, les membres doivent pouvoir disposer des comptes révisés, documents qui n'ont été réceptionnés, après plusieurs demandes, que le vendredi qui précédait le mardi de la réunion, sachant que le lundi était un jour férié.

Q : M. Patrice Clivaz demande à la Commune d'intervenir auprès de l'Evêché pour laisser la liberté aux familles de défunts d'utiliser tant les chapelles ardentes que les églises.

R : Il est pris acte de cette requête qui sera transmise à l'Evêché.

Q : M. Patrice Clivaz a constaté des écritures bizarres sur des fontaines de la région et regrette que le patois n'ait pas été utilisé à cet effet.

R : Le Président souligne qu'il s'agit d'un concours ouvert à toute la population et que la traduction sera donnée prochainement.

Q : Mme Hedia Hallenbarter remercie les Conseillers qui oeuvrent à rendre la vie agréable et demande s'il est possible de rendre Crans-Montana complètement électrique, ce qui serait bénéfique non seulement pour l'air mais également pour la réputation de la station et ses cliniques.

R : Le Président confirme que ce sujet préoccupe largement les membres du Conseil et que des propositions devraient être faites à court terme.

Q : M. Daniel Pache demande des nouvelles au sujet du dossier ALRV.

R : Le Président relève que tous les plans ont été mis à jour et que le Conseil a récemment accepté la poursuite des travaux qui devraient reprendre tout prochainement.

Q : M. Daniel Pache souhaite savoir ce qu'il advient du centre médical, site de Montana.

R : Mme Marielle Clivaz explique qu'il s'agit d'un dossier complexe dont le modèle initial était bon; cependant, sur le plan humain, un manque chronique de collaboration avec les médecins a été constaté et les synergies attendues n'ont pas évolué de manière positive. La rupture est donc devenue inévitable. A ce jour, le centre de Montana est vide et des solutions devraient prochainement être trouvées avec les médecins qui ont quitté la structure. De nouveaux médecins, tant spécialistes que généralistes, devraient s'installer à court terme. Au vu de l'évolution, le site de Montana restera fermé durant la saison estivale. A noter que les trois communes mettent tout leur énergie pour assurer une médecine pérenne.

I : M. François Parvex incite l'assemblée à participer aux journées d'information de traitement des plantes néophytes envahissantes, relevant que lors de la dernière rencontre organisée, seules 4 personnes étaient présentes.

Q : M. François Parvex demande où en est le dossier de chauffage au bois.

R : Le Président répond qu'Oiken travaille actuellement avec les thermes pour agrandir la centrale et injecter de la chaleur ailleurs que dans le quartier des bains. Il souligne qu'il faudra construire plusieurs centrales dans la région pour assurer les différents sites à desservir.

Q : M. Bernard Fogoz aimerait savoir où en est le dossier de pose des tuyaux d'irrigation sur Mollens.

R : M. Laurent Bagnoud relève la complexité du réseau d'eau qui est invisible car il se situe en souterrain. Beaucoup de projets de re-mise à niveau sont prévus, raison pour laquelle un cadastre est en cours de réalisation (cartographie). Pour répondre concrètement à sa question, son service prendra contact avec lui prochainement.

Q : M. Alain Christe apprécie la qualité de vie exceptionnelle de Crans-Montana. Habitant le quartier des Barzettes, il encourage la compagnie SMC à utiliser des bus plus écologiques. Hors saison hivernale, il estime la desserte peu étoffée et demande quelles mesures peuvent être entreprises.

R : Le Président confirme que les communes insistent chaque année auprès de ladite compagnie à utiliser des bus électriques, relevant que la plupart des navettes sont hybrides. Les véhicules desservant les lignes de Sierre à Montana ne peuvent être électriques pour l'heure car les batteries nécessaires ne permettent pas de porter les usagers en raison de la déclivité. Pour le surplus, il relève que des subventions complémentaires seront prochainement données par la Confédération, raison pour laquelle les dessertes seront assurées toute l'année.

Q : Mme Francine Huggler indique que la ligne de bus Sierre – Chermignon – Crans s'arrête à Crans-Téléphérique et ne va plus jusqu'au Barzettes; elle en demande la raison.

R : La question est notée et des explications seront demandés à la Compagnie SMC.

Q : M. Allan Tschopp interroge sur le projet d'eau à Cordona.

R : M. Laurent Bagnoud confirme que ce projet d'irrigation et de collecte d'eau existe depuis plusieurs années pour approvisionner le hameau de Cordona. Les travaux ont été relancés, les sources trouvées avec une mise à l'enquête en septembre prochain.

M. Nicolas Féraud clôt l'assemblée à 20h30, remercie chacun pour sa participation et invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

Le Président :

Nicolas Féraud



La Secrétaire :

Carine Vocat

Crans-Montana, le 21 juin 2022.